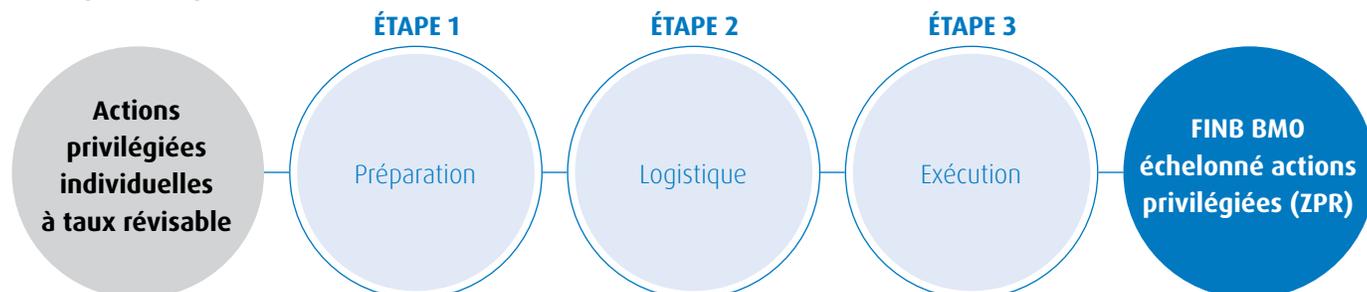


Échanger des obligations individuelles et des actions privilégiées à taux révisable pour tirer parti des avantages des FNB et réaliser des pertes fiscales

Quel est l'avantage?

- Les investisseurs ont la possibilité de cristalliser les pertes sur des obligations individuelles ou des préférences à taux révisé pour récolter des pertes fiscales.
- Les fonds négociés en bourse (FNB) BMO permettent désormais aux investisseurs de convertir leurs obligations individuelles canadiennes ou leurs actions privilégiées à taux révisable en actions dans un FNB correspondant. Par exemple, les obligations de sociétés canadiennes à court terme peuvent facilement être converties directement en actions du FNB BMO obligations de sociétés à court terme (ZCS). Ce processus permet à l'investisseur de tirer parti des avantages que comportent les FNB, tout en assurant une normalisation, une transparence et une diversification au sein des comptes des clients.
- Par rapport aux obligations individuelles et aux actions privilégiées à taux révisable, les FNB offrent d'importants avantages aux investisseurs. Ils donnent la possibilité d'obtenir instantanément la diversification voulue en une seule opération. En outre, les FNB présentent une grande liquidité, ce qui est avantageux pour les investisseurs cherchant à appliquer une répartition cible ou un modèle particulier à plusieurs comptes de clients. Dans le pire des cas, les FNB se négocieront dans une fourchette de cours acheteur-vendeur équivalente à celle des obligations ou des actions privilégiées à taux révisable sous-jacentes. Toutefois, ils présenteront généralement des écarts bien moins importants compte tenu de la liquidité secondaire fournie par le marché. Par rapport aux titres à revenu fixe et aux actions privilégiées, les FNB représentent pour les investisseurs une solution de rechange rentable, diversifiée et adaptable.

Exemples du processus



Envoyez votre liste d'obligations canadiennes individuelles à : BMOETFIndexEquity@bmo.com.

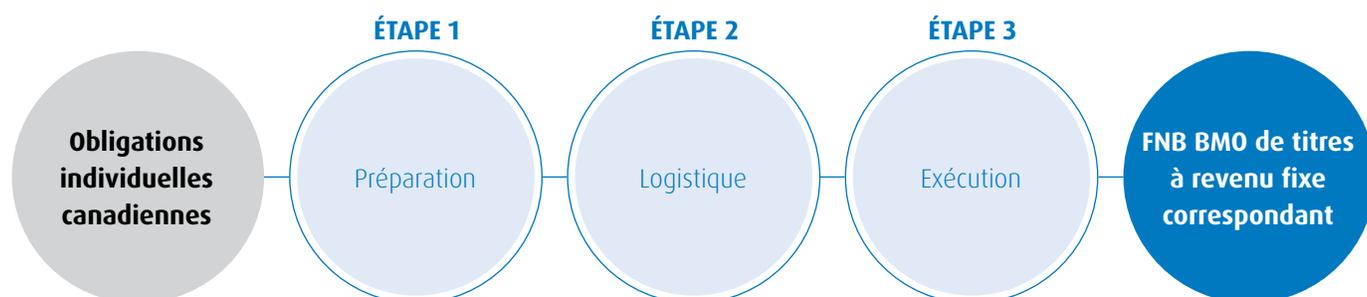
N'oubliez pas d'inclure le symbole boursier, le numéro SEDOL ou CUSIP et le nombre de parts que vous détenez.

La taille minimale de la liste pour les besoins de la conversion est un montant combiné d'un million de dollars canadiens.

FNB BMO déterminera lesquelles on peut acheter et le montant en jeu. FNB BMO communiquera avec vous pour confirmer.

La logistique sera établie par le mainteneur de marché des FNB et votre pupitre de négociation – particuliers. Confirmer la logistique avec votre pupitre de négociation.

Les FNB BMO achèteront les actions privilégiées au cours de clôture et livreront les parts du ZPR à leur valeur liquidative (VL), augmentée des frais de transaction (soit d'environ 0,005 \$ à 0,01 \$ à payer au mainteneur de marché). Tous les frais de courtage habituels s'appliquent.



Envoyez votre liste d'obligations canadiennes individuelles à : BMOGAMCANADAETFFixedIncomePMs@bmo.com.

N'oubliez pas d'indiquer le nom de l'émission, le numéro CUSIP et le nombre de parts que vous détenez.

La taille minimale de la liste pour les besoins de la conversion est un montant combiné d'un million de dollars canadiens.

FNB BMO déterminera lesquelles on peut acheter et le montant en jeu. FNB BMO communiquera avec vous pour confirmer.

La logistique sera établie par le mainteneur de marché des FNB et votre pupitre de négociation – particuliers. Confirmer la logistique avec votre pupitre de négociation.

Les FNB BMO achèteront les obligations au cours de clôture et livreront les parts du FNB BMO de titres à revenu fixe correspondant à leur valeur liquidative (VL), augmentée des frais de transaction (soit d'environ 0,005 \$ à 0,01 \$ à payer au mainteneur de marché). Tous les frais de courtage habituels s'appliquent.



Personnes-ressources

Spécialistes des FNB

Ontario

<p>Kevin Prins Premier directeur général 416 947-3703 kevin.prins@bmo.com</p>	<p>Daniel Stanley Directeur général, Institutions et Services-conseils, Ontario 416 418-2354 daniel.stanley@bmo.com</p>	<p>Laura Tase Directrice générale, Institutions et Services-conseils, Ontario 647 531-8769 laura.tase@bmo.com</p>		
<p>Drew Burgess Directeur général, Ontario 613 286-1492 andrew.burgess@bmo.com</p>	<p>Chris McGrath Directeur général, Centre de l'Ontario et Manitoba 647 669-6642 chris.mcgrath@bmo.com</p>	<p>Jean Carlo Rouzier Directeur général, Sud-Ouest de l'Ontario 416 738-4858 jeancarlorouzier@bmo.com</p>		
<h4>Est du Canada</h4>		<h4>Ouest du Canada</h4>		
<p>Alain Desbiens Directeur général, Est du Canada 514 449-6627 alain.desbiens@bmo.com</p>	<p>Erika Toth Directrice générale, Institutions et Services-conseils, Est du Canada 514 358-2310 erika.toth@bmo.com</p>	<p>Mark Webster Directeur général, Institutions et Services-conseils, Ouest du Canada 604 562-2851 mark.webster@bmo.com</p>	<p>John Nardozi Vice-président Prairies 403-763-7212 john.nardozi@bmo.com</p>	<p>Hamish Lillico Directeur général, Colombie britannique 778-867-5744 hamish.lillico@bmo.com</p>
<h4>Investisseurs directs</h4>				
<p>Erin Allen Vice-présidente, Distribution directe 437 237-1989 erin.allen@bmo.com</p>	<p>Danielle Neziol Vice-présidente, Distribution directe 647 461-0439 danielle.neziol@bmo.com</p>	<p>Sa'ad Rana Représentant, FNB en ligne 416 867-5853 saad.rana@bmo.com</p>		
<h4>Comptes nationaux</h4>				
<p>Mike Scheiers Vice-président, Comptes nationaux 416 274-8174 michael.scheiers@bmo.com</p>				

Visitez le site bmo.com/fnb ou communiquez avec le Service à la clientèle au 1 800 361-1392.

Le présent document ne doit pas être interprété comme s'il renfermait des conseils juridiques ou fiscaux, car la situation de chaque client est différente. Veuillez parler à votre conseiller juridique ou à votre fiscaliste.

Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire les Aperçus des FNB ou les prospectus des FNB BMO avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus du FNB BMO. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, ils peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les FNB BMO sont gérés par BMO Gestion d'actifs inc., qui est une société gestionnaire de fonds d'investissement et de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

^{MC/MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.